

fit. Peut-être même ses voyages et ses grandes relations lui avaient-ils permis de pénétrer les secrets de la fabrique italienne. Aussi comprit-il bien vite de quelle importance serait pour Lyon l'introduction de la manufacture des étoffes somptueuses, et fut-ce sur ses instances que le Consulat provoqua la célèbre ordonnance de 1536, par laquelle François 1^{er} autorisait dans notre ville la fabrication privilégiée de ces riches produits. Dès ce jour Lyon fut en possession de son industrie sans rivale, et le Consulat pouvait donner à Turquet le nom de *premier inventeur* de la fabrique lyonnaise, car les prospérités de l'avenir étaient assurées.

Telle est l'analyse bien sommaire de la nouvelle publication de M. de Valous. Quelques lecteurs seront rebutés peut-être par les citations souvent arides des pièces justificatives qui accompagnent le récit à chaque page. Mais dans un travail qui avait à la fois pour objet de révéler plus d'un document nouveau et de rectifier certaines erreurs sur les origines de la fabrique lyonnaise, ces reproductions textuelles étaient indispensables, et tous ceux auxquels l'étude de nos annales est familière rendront hommage à la valeur de cette notice, qui ne laisse aucune place à la fantaisie et nous montre une fois de plus le parti que l'on peut tirer des titres originaux pour éclairer les points obscurs de notre histoire.

A. VACHEZ.